

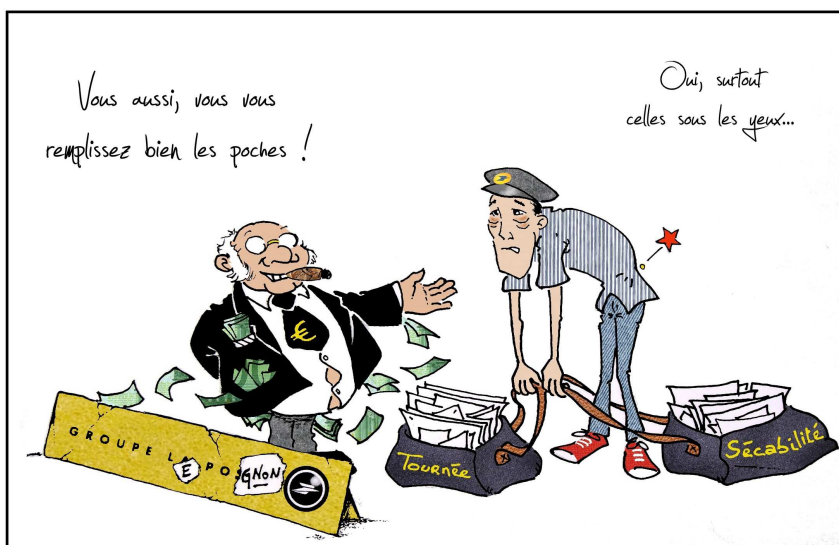


TOUS ENSEMBLE LE 5 AVRIL TROP C'EST TROP ARRETONS LE MASSACRE LA POSTE DOIT EMBAUCHER

En 2011, 10 091 positions de travail ont disparu à La Poste. Toutes ces suppressions d'emplois se sont faites sur l'autel de la productivité.

Aujourd'hui, l'ensemble des postières et des postiers souffre de ce manque cruel et chronique d'emplois. Beaucoup d'entre eux sont obligés de revenir sur leurs RTT, Temps Partiel...

Non mais, de quoi se plaint on ?



Dans de nombreux centres courrier, la situation sanitaire est catastrophique. La Poste refuse d'embaucher pour remplacer les congés maladie longue durée (même ceux programmés), les congés de maternité...

Les encadrants doivent gérer les remplacements avec les moyens du centre déjà insuffisants et eux aussi en font les frais.

Pour la période estivale, là non plus pas d'embauche !!!! La Poste fait encore appel à la bonne volonté des agents pour faire la sécabilité, voire l'augmenter. Elle n'hésite pas à laisser les tournées à découvert.

Concernant la distribution des plis électoraux, les heures supplémentaires devraient être payées au réel en tenant compte du TMJ. La règle risque de ne pas être la même dans chaque établissement.

Dans les PIC, là encore les moyens en personnel sont insuffisants. L'inquiétude quant au devenir des PIC du Mans et d'Angers demeure, d'autant plus que le parc machine est vieillissant.

Aujourd'hui, les postières et les postiers ressentent plus que de la **colère**, **se sentent méprisés** :

- face aux restructurations continues,
- face à la baisse programmée d'emplois,
- face à la non-prise en compte des heures supplémentaires et de l'augmentation de la cadence entraînant une dégradation de leurs conditions de travail,
- face à l'augmentation des risques psychosociaux,
- face à toute forme de répression.

C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui cette action collective :

- Refus de la sécabilité hors structurelle et remplacement uniquement le premier jour des absences **réellement** inopinées. Cette action doit être collective et décidée par un vote des personnels.
- Journée de grève le 5 avril* à l'appel de l'intersyndicale avec rassemblement massif devant :



⇒ **la DOTC Anjou Maine à 10 heures.**

* Ce jour là doit se tenir l'inauguration, avec des représentants du siège, des nouveaux véhicules à Angers La Roseraie.